



Avignon, le 14 avril 2020

Chers amis,

En ce temps de confinement dans nos maisons, nos appartements et nos jardins, et en l'absence de messe dans notre paroisse St Agricol-St Louis-St Joseph de la Barthélasse, nous venons de vivre le Carême et la Semaine Sainte dans l'attente et le désir profond de pouvoir toucher physiquement le Christ.

En dépit de cette contrainte exceptionnelle, le Père Paco, la Communauté FMDD et tous les fidèles au service de notre paroisse se mobilisent depuis plusieurs semaines pour nous permettre à tous, par les moyens numériques actuels, d'approfondir chaque jour notre relation au Seigneur. C'est ainsi que nous pouvons suivre les liturgies quotidiennes et poursuivre les différentes activités des diaconies (préparation aux sacrements, catéchisme, aumônerie des jeunes, retraite de Pâques, groupes de prières, foyers de lumières, service auprès des personnes seules et/ou en besoin d'aide matérielle, écoles de la parole, chapelet...)

Toutes ces mains tendues au sein de notre paroisse pour nous aider à mieux connaître Jésus sont le reflet évident d'une grande communion fraternelle vécue dans toutes les circonstances. La charité qui est toujours créative n'a pas arrêté de se manifester par de nouveaux chemins. Comment ne pas rendre grâce à Dieu pour la beauté et la fécondité de notre paroisse missionnaire ?

Il est néanmoins évident que ce que nous vivons actuellement nous plonge tous dans de nombreux questionnements pour l'avenir. Le côté matériel n'est certes pas prioritaire mais il n'en demeure pas moins qu'en l'absence de messes publiques (plus de quêtes), la situation pourrait devenir problématique pour les paroisses.

Dans ce contexte si particulier, nous nous adressons à vous pour vous proposer de poursuivre vos offrandes habituelles et faire ainsi perdurer le bon fonctionnement matériel de notre église et de notre communauté paroissiale.

A cet effet, vous pouvez :

- Soit effectuer un don par chèque à l'ordre d'AD AVIGNON à poster à l'adresse postale suivante : Presbytère St Agricol – 5, Rue Mazan – 84000 AVIGNON
- Soit vous abonner à la quête prélevée en suivant le lien Internet suivant : <https://www.saintagricol.paroisse84.fr/Merci-pour-votre-soutien.html>

Dans ces deux cas de figure, vous pouvez bénéficier d'une même exonération fiscale. Par ailleurs, le Denier du Culte reste accessible à tous dans les conditions habituelles.

Nous vous remercions du fond du cœur pour votre soutien et votre générosité.

En union de prière,

P. Paco ESPLUGUES
Curé de Saint Agricol

François TRAINÉAU
Econome paroissial